

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202604-040

Du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la polyvalente de Rosières, sous la présidence de Monsieur COULANGE François, doyen de l'assemblée.

Etaient présents : AUDIBERT Agnès, THIBON Jean-François, LASTELLA Carole, DI VUOLO Michel, GILLES Philippe, BENEFICE TOURNIER Carole, PLANET Olivier, FLORY Eva, CARRASCO Georges, PANTOUSTIER Brigitte, AUZAS Vincent, DEMARIA Jean-François, DELMASURE Julien, CARON Denis, TROUILLAS Denis, BOISSIN Joël, ROCHEDIX Christiane, VALETTE Sarah, LARCHER Corinne, GUILLET Pascale, PISTORESI Jean-Marc, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, REY Françoise, D'HELFT Sabine, DUMAS Yoann, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie-Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, TALAGRAND Emma, JAMBOIS Gaston, TROUILLAS Alain, GOMEZ-ABASCAL Delphine, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, YVAIN Bertrand, FAURE Alexandre.

Pouvoir : THIBON Jean-François (pouvoir de DELEUZE-DALZON Chloé), SALEL Matthieu (pouvoir de AGNEL Rodolphe).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 39

Pouvoir : 2

Date de la convocation 9 avril 2026

A été élu secrétaire : TALAGRAND Emma

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

Le doyen d'âge, Président de l'assemblée, après avoir donné lecture des articles L 5211-2 et 2122-7 et suivants du CGCT, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président.

Se sont portés candidats :

- AUDIBERT Agnès
- GILLES Philippe

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	0
○ Nombre de suffrages exprimés :	41
○ Majorité absolue :	21

Ont obtenu :

○ AUDIBERT Agnès	15 voix
○ GILLES Philippe	26 voix

Monsieur **GILLES Philippe**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

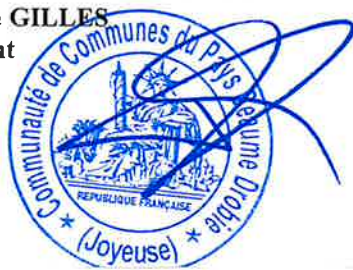
Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Philippe GILLES

Président



Emma TALAGRAND
Secrétaire de séance